Insee Flash
Nord-Pas-de-Calais

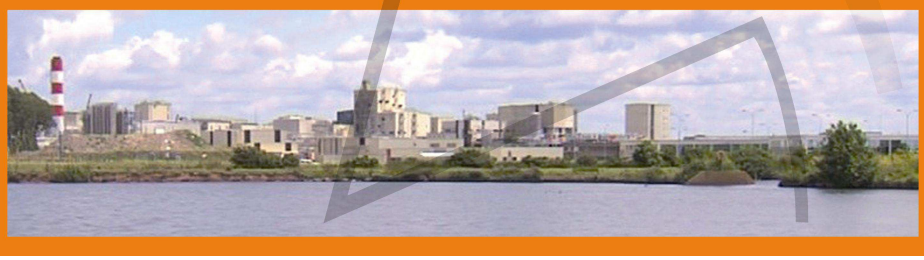

N°13
Mai 2015

En Nord-Pas-de-Calais, plus d'un tiers du tissu productif se renouvelle chaque année

En Nord-Pas-de-Calais, le nombre d'établissements a progressé de 3,3 % par an entre les 1er janvier 2008 et 2013. Ce niveau de croissance, dans la moyenne des régions françaises, masque cependant un renouvellement important du tissu productif. Ainsi, les créations, cessations, cessions-reprises et transferts concernent chaque année 37,5 % des établissements. Dans le même temps, 27 % des emplois régionaux entrent en mouvement sous l'effet de ce renouvellement du tissu productif ou en raison de la variation des effectifs dans les établissements pérennes. Toutefois, si le renouvellement des établissements engendre des mouvements d'emplois, les établissements pérennes sont ceux qui en génèrent le plus.

Fabrice Danielou (Insee)

Une croissance modérée de l'appareil productif qui s'accompagne d'un renouvellement important

Au 1er janvier 2013, la région compte 177 100 établissements (*définitions*) dans le secteur marchand. Depuis 2008, elle a gagné en moyenne 3,3 % d'établissements par an, ce qui la place à un niveau intermédiaire parmi les régions françaises (*figure 1*). Cette évolution relativement modérée est pourtant le fruit de mécanismes internes traduisant un renouvellement important de l'appareil productif (*définitions*). En effet, chaque année, 37,5 % des établissements se renouvellent, un taux proche du niveau national. Près de 20,4 % d'entre eux apparaissent dans le paysage économique régional tandis que 17,1 % disparaissent (*figure 2*).

En moyenne annuelle, près de 33 600 établissements s'installent ainsi sur le territoire régional. Dans 80 % des cas, il s'agit de créations. Les transferts d'établissements représentent 16 % des installations et les reprises, 4 %. La dynamique d'installation en région revêt un caractère différent du reste de la France : les créations sont un peu plus fréquentes qu'au niveau national tandis que les transferts entrants sont relativement moins nombreux.

Les disparitions concernent quant à elles 28 300 établissements. Près de 75 % d' entre elles sont dues à des cessations d'activité. Le reste correspond aux déménagements et aux cessions d'établissements qui constituent respectivement 20 % et 5 % des cas.

1 Une évolution du stock des établissements dans la moyenne des régions

Variation annuelle moyenne du stock d'établissements dans les régions françaises entre les 1er janvier 2008 et 2013

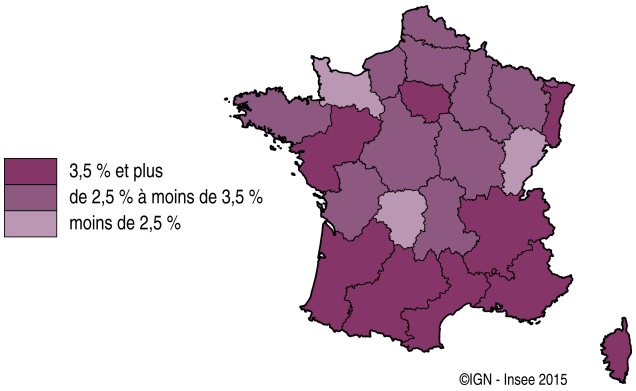

Source : Insee, REE et Clap.

Un peu plus d'un emploi sur quatre est réalloué chaque année

Malgré une évolution favorable du nombre établissements, l'emploi salarié régional s'est contracté entre début 2008 et début 2013. Il a diminué en moyenne de 1 900 salariés par an, soit une baisse annuelle de 0,2 %. Ce repli est la résultante de deux forces contraires. D'une part, des emplois sont créés dans les établissements nouvellement apparus et

dans les établissements pérennes en croissance : ils représentent chaque année, en moyenne, 13,3 % des effectifs régionaux. D'autre part, des emplois sont supprimés dans des établissements en déclin ou qui sont sortis du système productif régional : ce phénomène concerne 13,5 % des emplois.

2 Plus d'un tiers du stock d'établissements se renouvelle chaque année dans la région

Taux de renouvellement, taux d'entrée et taux de sortie moyens des établissements entre les 1er janvier 2008 et 2013

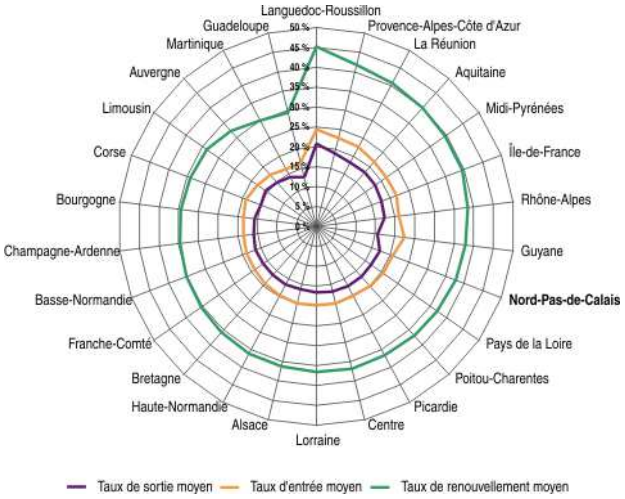

Note : Les taux d'entrée et de sortie sont mesurés en ramenant les entrées et les sorties au nombre d'établissements au 1er janvier de l'année.

Source : Insee, REE et Clap.

Au total, entre le 1er janvier 2008 et 1er janvier 2013, ce sont donc près de 27 % des emplois qui sont réalloués (***définitions***) chaque année. Cela constitue un volume annuel moyen de 221 700 emplois. Comme au niveau national, les réallocations les plus fortes sont réalisées dans les établissements pérennes (***figure 3***) : 56 000 emplois sont créés dans les établissements en croissance et 61 300 sont détruits dans les établissements « en déclin ». Les mouvements relatifs à des créations d'établissement représentent 28 400 emplois, ceux liés à des cessations en concernent 26 000. Les transferts entrants et sortants touchent respectivement 17 900 et 16 900 emplois. Enfin, 7 600 mouvements d'emplois sont le fait des reprises et, de manière symétrique, le même volume est généré par les cessions.

3 Près de la moitié des mouvements d'emplois ont lieu dans les établissements pérennes

Décomposition de la réallocation moyenne des emplois en Nord-Pas-de-Calais entre les 1er janvier 2008 et 2013

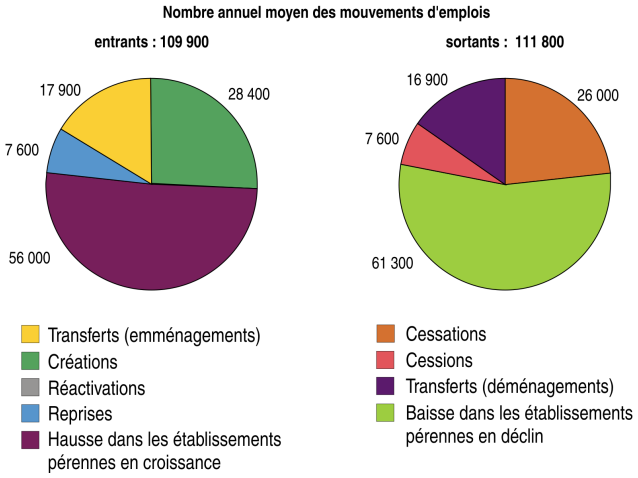

Source : Insee, REE et Clap.

Des mouvements d'emploi moins marqués dans l'industrie

Les réallocations sont moins fréquentes dans les secteurs industriels. En particulier, dans les secteurs de la fabrication de matériels de transport et de la cokéfaction et raffinage, moins de 10 % des emplois sont concernés. Dans la cokéfaction et raffinage, la faiblesse des mouvements doit toutefois être mise en perspective avec les effectifs présents dans la région : 730 salariés en moyenne annuelle. Dans ces deux secteurs, les réallocations sont essentiellement portées par des baisses d'effectifs dans les établissements pérennes.

Au contraire, les secteurs des services connaissent les réallocations d'emploi les plus fortes. Les taux de renouvellement les plus importants, dépassant 35 %, sont observés dans les secteurs de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ainsi que dans les autres activités de services. ■

Définitions

L'étude porte sur les établissements, c'est-à-dire les unités de production géographiquement localisées.
Le renouvellement des établissements mesure l'ensemble des mouvements sur le territoire, en sommant l'ensemble des entrées et sorties (créations, disparitions, transferts, cessions, reprises).
La réallocation des emplois correspond à la même idée sur les emplois salariés. Elle somme l'ensemble des effectifs des établissements entrants ou sortants sur le territoire. Sont également ajoutés les augmentations d'effectifs dans les établissements pérennes en croissance et les diminutions d'effectifs dans les établissements pérennes en déclin. Les réallocations d'emplois ne sont pas celles des salariés. Elles sont le solde de mouvements de main-d'œuvre bien plus importants.

Pour en savoir plus :

- Doisneau L., « Un tiers du tissu productif local se renouvelle chaque année », Insee Première n° 1551, mai 2015.
- Cordellier C., « Créations et cessations d'entreprises : sous la stabilité, le renouvellement », Insee Première n° 740, octobre 2000.

Insee Nord-Pas-de-Calais
130 avenue du président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Référent Études Qualité :
Jérôme Fabre

ISSN 2425-2433

© Insee 2015
Crédits photos : ©Jean-Pol GRANDMONT

Insee
Mesurer pour comprendre